



Pour vous servir, le RMN a besoin de votre rétroaction sur la mise en oeuvre des Normes et Pratiques. Merci de prendre quelques minutes pour compléter notre sondage, d'ici le 10 février 2020.

[Sondage N & P](#)

Des directives éthiques et techniques relatives à l'exploitation responsable des organismes de conservation dans un contexte québécois sont présentées dans le *Guide des bonnes pratiques en intendance privée* du Centre québécois du droit de l'environnement (publié en 2000 et révisé depuis peu).

En 2005, des *Normes et pratiques des organismes de conservation du Canada* (N & P) sont aussi publiées par Canadian Land Trust Alliance (CLTA). En 2017, la CLTA publiait une révision en profondeur de ses normes et pratiques et annonçait en octobre dernier sa restructuration en tant que Center for Land Conservation dans le but de faire progresser un programme d'accréditation. Il s'avère que l'adhésion aux normes et pratiques canadiennes des organismes, par la preuve d'un engagement à adopter les lignes directrices nationales, puisse être en partie ou en totalité conditionnelle à l'obtention de fonds fédéraux.

Le RMN sollicite vos **commentaires** pour mieux vous représenter lors des discussions et tables de travail sur une éventuelle accréditation.

Nous vous demandons aussi votre avis sur les N & P pour nous aider à adapter des formations à vos besoins. Nous coordonnerons des **ateliers / webinaires** en fonction des résultats de l'enquête.

Le RMN construit également une **bibliothèque de meilleures pratiques** pour la mise en œuvre des N & P, qui sera partagée avec vous. Si vous souhaitez contribuer à la bibliothèque par le partage de formulaires, procédures et gestionnaires de données modèles, veuillez nous en informer rapidement.

Veuillez remplir ce [sondage](#) sur la mise en œuvre des N & P **avant le 10 février 2020**. Votre réponse est très importante pour nous.

[Sondage N & P](#)

**Merci de votre précieuse collaboration,
L'équipe du RMN**